

**Demande de Gazifère pour la fermeture réglementaire de ses livres pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, la fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour les années témoins 2016 et 2017, l'approbation du plan d'approvisionnement et la modification de ses tarifs à compter du 1^{er} janvier 2016.
(Dossier R-3924-2015)**

**RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 2 JUIN 2015
ORDRE DU JOUR**

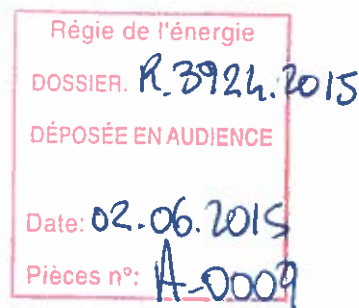
1. Objectif

2. Enjeux de la phase 2 proposés par Gazifère

- 2.1. Calendrier pour le dépôt du rapport d'évaluation du mécanisme incitatif actuel et d'une proposition de mécanisme incitatif pour application à compter de l'année tarifaire 2018;
- 2.2. Formule d'ajustement automatique du taux de rendement approuvée dans la décision D-2010-147;
- 2.3. Mécanisme de partage;
- 2.4. Étude d'allocation des coûts entre les activités réglementées et non réglementées ainsi que de l'étude des frais imputés par les compagnies affiliées;
- 2.5. Taux d'amortissement;
- 2.6. Programmes commerciaux;
- 2.7. Modification aux Conditions de service et Tarif;
- 2.8. PGEÉ.

3. Enjeux de la phase 3 proposés par Gazifère

- 3.1. Plan d'approvisionnement;
- 3.2. Modification des tarifs;



- 3.3. Charges d'exploitation proposée pour 2016 aux fins d'établissement du coût de service;
- 3.4. Montants établis à titre de charges d'amortissement pour l'année témoin 2016 aux fins d'établissement du coût de service;
- 3.5. Reconduction de la structure de capital actuel;
- 3.6. Base de tarification aux fins d'établissement du coût de service;
- 3.7. Taux de rendement sur la base de tarification proposé pour l'année témoin 2016;
- 3.8. Coût du capital prospectif pour l'année témoin 2016;
- 3.9. Méthode d'allocation du coût de service entre les divers tarifs;
- 3.10. Stratégie d'achat des droits d'émission proposée par Gazifère afin d'assurer sa conformité au SPEDE;
- 3.11. Projets d'extension et de modification du réseau inférieurs au seuil de 450 000 \$;
- 3.12. Taux de gaz perdu pour l'année témoin 2016;
- 3.13. Modifications au texte des *Conditions de service et Tarif*.
- 3.14. US- GAP
- 3.15. Varia

4. Enjeux additionnels soulevés par la Régie

- 4.1. Rémunération des comptes de frais reportés;
- 4.2. Possibilité des tarifs provisoires à compter du 1^{er} janvier 2016.

5. Ampleur des travaux anticipés

6. Mode de traitement des phases 2 et 3

7. Échéancier

8. Conclusion